



Le SOS des riverains de la zone piétonne des Halles

Les habitants n'en peuvent plus des automobilistes qui ne respectent pas l'interdiction de circuler.

1^{er}

PAR PHILIPPE BAVEREL

VOITURES EN TOUS SENS, camionnettes de livraison à tous les coins de rue, deux-roues motorisés slalomant parmi les piétons... Le quartier des Halles (I^{er}) – délimité au nord par la rue Etienne-Marcel, au sud par les rues des Halles et Saint-Honoré, à l'est par le boulevard de Sébastopol et à l'ouest par la rue du Louvre – est-il encore une zone piétonne ?

Les habitants en doutent, navrés de constater qu'« automobilistes et livreurs entrent ici comme dans un moulin », selon Emmanuel Duprat, président de l'ADRAQH (association pour la défense des riverains et l'animation du quartier des Halles). Et d'ajouter : « Il n'y a plus aucun contrôle. Nous avons l'impression que l'espace public est abandonné. » Maire (LR) du I^{er}, Jean-François Legaret dresse le même état des lieux : « C'est l'anarchie la plus totale. Le

week-end, c'est le foutoir général. Et la maire (PS) de Paris laisse pourrir la situation. »

Lors d'une réunion le 17 septembre avec des membres du cabinet de Christophe Najdovski, adjoint (EELV) aux transports, les responsables de l'ADRAQH ont appris que les trois barrières à l'entrée (côté boulevard de Sébastopol) des rues de la Reynie, de la Grande Truanderie et du Cygne, commandant l'accès à cette zone, seraient prochainement enlevées.

Bientôt des bornes ?

« Certes, elles ne fonctionnent plus depuis dix ans. Mais rien n'est proposé pour les remplacer, à part un nouveau jeu de panneaux d'interdiction de circuler », observe Emmanuel Duprat, qui suggère « une solution de bon sens : pourquoi ne pas installer un agent dans une guérite devant une barrière rue de la Reynie ? » Alors que la municipalité vient de terminer le vaste chantier des Halles, l'association lui demande de

« ne pas renoncer à (faire) rétablir le contrôle des accès à cette zone piétonne très fréquentée et mettre un terme aux circulations et stationnements illicites ».

Soucieux de « conforter le caractère piéton de ce quartier », l'Hôtel de Ville rappelle que « les agents verbalisateurs sont présents au quotidien aux Halles ». Une marche exploratoire avec les riverains aura lieu ce mois-ci pour « étudier des solutions ». Si les barrières vont être retirées, c'est parce qu'« elles n'ont jamais fonctionné plus de quatre heures d'affilée et sont massivement taguées ou recouvertes d'autocollants ».

Tout en regrettant que « la loi n'autorise pas la vidéoverbalisation dans une aire piétonne », la mairie envisage « la pose de bornes pour protéger les endroits où il y a beaucoup de piétons ». Une borne rétractable fonctionnant avec des badges devrait par exemple être installée à l'angle des rues d'Aboukir et du Louvre (II^e).